

Public :	Toute personne souhaitant acquérir les bases de la gestion de trésorerie
Prérequis :	Aucun
Durée :	2 jours (14 heures)
Objectifs :	A l'issue de la formation, le participant est capable de : Appréhender les principales méthodes d'élaboration des budgets de trésorerie et des plans de trésorerie prévisionnels Acquérir les bases de la gestion de trésorerie afin d'être en mesure de participer à son élaboration Savoir gérer sa trésorerie

Programme :

Principes généraux d'un budget de trésorerie

- Comprendre les cycles d'exploitation et de financement
- Les principes d'encaissement et de décaissement
- Les budgets d'exploitation, d'investissement et de financement

Les objectifs d'un budget de trésorerie et des flux de trésorerie prévisionnel

- Combler aux insuffisances de trésorerie
 - Escompte
 - Affacturage
 - Cession de créances professionnelles
 - Crédit de mobilisation de créances commerciales
 - Découvert bancaire
 - Crédit de trésorerie
- Placer les excédents de trésorerie
- Dépôt à terme
- OPCVM, SICAV, FCP,
- Certificats de dépôt négociables
- Billets de trésorerie
- Bons de caisse
- Bons du trésor

Assurer la solvabilité à court terme de l'entreprise et optimiser les placements de trésorerie à court et moyen terme

Identification des sources d'information, origine et nature des informations

- Le bilan de l'exercice précédent (pour la trésorerie initiale, les créances et les dettes encours)
- Les budgets d'exploitation approuvés pour l'exercice n+1
- Les conditions de paiement des fournisseurs et de règlements des clients

Les différentes approches budgétaires de flux de trésorerie

- La méthode normative
- La méthode des ratios
- La méthode des flux

Construction du budget de trésorerie et processus budgétaire

- Présentation des budgets de trésorerie (budgets détaillés et budget de synthèse)
- Le budget des encaissements (prévisions de ventes, conditions de règlement, créances en cours, etc)
- Le budget des décaissements (dépenses prévisionnelles d'exploitation et hors exploitation, modalités de paiement des fournisseurs, caisses sociales, Trésor public, etc)
- Détermination des soldes de trésorerie (besoins et excédents prévisionnels)

Le contrôle de la situation prévisionnelle de trésorerie

- Élaboration du compte de résultat et du bilan prévisionnels
- Les soldes intermédiaires de gestion, la CAF et le tableau de financement
- Contrôle budgétaire et gestion de trésorerie
- Analyse des écarts et actualisation des prévisions (décalage dans le temps, dépenses (ou recettes) imprévues, mauvaises estimations des coûts, etc.)

Méthode pédagogique :

Transmission des apports théoriques par des exposés et des exercices.

Découverte des enseignements par le questionnement et les échanges avec et entre les participants.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.